

POLITIQUE INTERNE

**Stages à l'extérieur de la région
de l'Université d'Ottawa
Maîtrise en service social**

Selon la mission de l'École de service social, le programme de maîtrise a pour but d'offrir une formation professionnelle axée sur l'analyse des inégalités sociales, des contextes minoritaires et des besoins et caractéristiques de la population francophone de l'Ontario. Les stages d'intervention (SVS 5601) et de *recherche-intervention* (SVS 6601 et 6801) ont lieu dans les organismes situés dans les régions d'Ottawa, de Prescott-Russell, de Stormont-Dundas et Glengarry ou de l'Outaouais. Toutefois, pour répondre aux objectifs et aux besoins de certains étudiants ou étudiantes, il est aussi possible, dans des situations exceptionnelles, d'organiser des stages ailleurs en Ontario, au Québec ou dans d'autres provinces canadiennes. Une politique spécifique touche les stages internationaux ; vous devez vous référer à la politique des stages internationaux pour obtenir les règles distinctes.

Démarche :

- Les démarches pour trouver un stage doivent être effectuées avec l'approbation de la coordonnatrice des stages;
- L'École de service social fera des efforts raisonnables pour placer une étudiante ou un étudiant dans un stage qui répond aux exigences académiques et aux exigences de supervision du programme tout en accommodant, le cas échéant, les besoins spéciaux documentés de l'étudiante ou de l'étudiant.

Critères :

- Les lieux de stage doivent avoir la capacité de supervision en service social et répondre aux objectifs pédagogiques du stage;
- Les étudiantes et les étudiants admissibles aux stages du volet CNFS uOttawa (stages en milieux francophones en situation minoritaire) auront la priorité sur les autres stages à l'extérieur ;
- Les étudiantes et les étudiants qui seront admissibles à la présente politique doivent participer aux séminaires d'intégration des expériences de stage. Ce cours obligatoire est offert en salle de classe à l'Université d'Ottawa. Selon la disponibilité des salles de classe d'enseignement multimédia, les étudiants et les étudiantes pourront suivre le séminaire à distance si le lieu de stage est situé à deux cent cinquante kilomètres (250) et plus. Toutefois, ces étudiantes et ces étudiants auront à se déplacer à Ottawa pour certains séminaires, à la demande des coordonnatrices des stages, des professeurs de stage ou du directeur ou de la directrice du mémoire.